

inattendue, ménageant ainsi au fondateur et aux directrices d'agréables surprises en souscriptions qui lui permettent de subvenir aux dépenses quotidiennes, et de payer quelque argent sur la dette contractée à ériger les bâtisses de l'orphelinat; ces argents sont le plus souvent collectés dans les paroisses par des personnes appréciant l'utilité de cet orphelinat agricole et industriel.

A l'égard des orphelins et des orphelines, par anticipation, nous les voyons déjà activement à l'œuvre chacun ayant sa partie de jardin à cultiver. Ce sera toujours avec une grande fierté et une bien vive satisfaction qu'ils le montreront aux visiteurs, protecteurs de l'œuvre, qui entendent sans cesse la voix reconnaissante de ces orphelins faire remonter au digne fondateur de l'orphelinat, et aux amis de cette œuvre par excellence, l'heureux privilège dont ils jouissent de s'initier à la vie rurale, tout en obtenant le précieux avantage d'une instruction religieuse. Là, parmi les orphelins, rien ne sera oisif, chacun aura son occupation tracée selon le genre de travail qu'il sera capable d'exécuter; l'agriculture sera pour eux à la fois une école de travail, de bon ordre et de moralité. Cet orphelinat fournira de jeunes cultivateurs laborieux; il formera des bras vigoureux travaillant à enrichir le pays de produits qui profiteront aux industries de toutes sortes, dirigées vers des spéculations payantes. Pour ces orphelins, la pratique de l'agriculture sera presque une vertu.

Les travaux du jardin potager, la culture des menus fruits, tout aussi bien que la tenue du verger, leur seront familiers. Il y aura sous ce rapport émulation pour la perfection des travaux dans les différents jardins à la disposition des orphelins et des orphelines. Dans le jardin, les orphelins apprendront à préparer les carrés, les plates-bandes; à semer en temps opportun chaque sorte de légumes; à planter et à tailler les menus fruits. Dans le verger, ils recevront des leçons d'arboriculture, etc., le tout donné par des religieux qui les formeront à l'agriculture améliorée et perfectionnée ou à l'industrie suivant leurs goûts et leurs aptitudes.

Quant aux orphelines confiées aux soins des religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, elles s'occuperont de travaux manuels, tels que filer, tisser, tricoter, coudre, jardiner, faire les travaux d'intérieur et, au besoin, travailler aux champs.

Ceux qui auront le soin des orphelins, tout aussi bien que des orphelines, s'appliqueront à faire régner partout, dans l'orphelinat et ses dépendances,

l'ordre, l'exactitude et une économie intelligente qui fera contracter à ces enfants de précieuses habitudes. La vie rurale qu'ils auront appris à aimer, leur offrira pour l'avenir une situation indépendante.

Lorsque ces orphelins, après avoir atteint l'âge de 18 à 19 ans, seront initiés à la pratique de l'agriculture, ou de tout autre métier indispensable à la campagne, les directeurs de l'orphelinat leur faciliteront les moyens de leur procurer des lots de terre qu'ils exploiteront pour leur propre compte. Afin de faciliter plus promptement l'établissement de ces nouvelles exploitations agricoles, les orphelins, possédant toutes les capacités nécessaires pour faire de bons cultivateurs, se formeront en groupe pour établir ensemble une colonie agricole qui plus tard contribuera à former une paroisse nouvelle, dans un centre de colonisation qui leur aura été cédé gratuitement. Là encore, les directeurs qui s'intéresseront de l'avenir de leurs orphelins, nommeront des personnes attachées à l'orphelinat pour diriger pendant quelque temps cette nouvelle colonie agricole. Avec ce précieux concours, ces orphelins, devenus agriculteurs, seront aptes à former des établissements agricoles les mieux cultivés et les plus économiquement exploités, en mettant largement à contribution leur savoir agricole.

Un fait qu'il est important de signaler à l'attention des bienfaiteurs de cet orphelinat, c'est qu'en Europe, partout où il y a des orphelinats agricoles d'établis par des religieux, les jeunes gens qui y ont été formés comme agriculteurs, y figurent avec avantage par la bonne tenue de leurs fermes et par leurs procédés de culture.

Les orphelines qui ont été admises à ces orphelinats, et qui plus tard deviennent les ménagères d'une ferme et prennent par cela même une part dans la direction d'une exploitation agricole, sont le plus grand nombre inscrites au "mérite agricole"; elles reçoivent des médailles et des primes d'encouragement aux expositions agricoles régionales, et même des primes d'encouragement d'une grande valeur, pour la meilleure administration de l'intérieur d'une ferme.

Ce fait est tellement apprécié, qu'il n'y a pas que les orphelins et orphelines qui jouissent de ces avantages, car dans nombre de familles, même à l'aise, les parents considèrent comme une faveur, l'avan-